

Belgium-Nivelles: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 161/2013 21/08/2013

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Société coopérative des habitations sociales du Roman Païs

Postal address: Allée des Aubépines 2, BP 530

Town: Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

For the attention of: Pol Rochefort

E-mail: secretariat@romanpais.be

Telephone: +32 67888484

Fax: +32 67888485

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=302824**Additional information can be obtained from:**

Official name: Société Coopérative des Habitations sociales du Roman Païs

Postal address: Allée des Aubépines, 2 BP 530

Town: Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

For the attention of: Van Leugenhaeghe Yasmine

E-mail: secretariat@romanpais.be

Telephone: +32 888460

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Société de logements scrl

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de services d'architecture pour un permis d'urbanisation et la construction de 43 logements à nivelles.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: La ZACC « Fond Gilles aux vaux » (lieu dit « La Chabote ») est située sur le territoire communal de Nivelles, dans la province du brabant Wallon, au sud du noyau bâti, en bordure des plateaux agricoles entourant Nivelles. Les terrains faisant partie de cette ZACC appartiennent à la Société de Logements sociaux publiques « le Roman Païs » et au CPAS de la ville de Nivelles. Le périmètre d'études reprend la ZACC et une parcelle attenante située en zone d'habitat est délimité par : Le quartier du Vert Chemin au Nord-Ouest. Le Chemin de la vieille cour au Nord-Est. Le Vert Chemin à l'ouest. Des parcelles agricoles cultivées au Sud.

NUTS code BE31 Prov. Brabant Wallon

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Mission globale de services : Pour le CPAS et les habitations sociales du Roman Païs: en vue de l'étude d'urbanisation et du suivi de la réalisation de marchés de travaux des équipements et abords des parcelles. Pour les habitations sociales du Roman Païs : en vue de l'étude et du suivi de la réalisation de marchés de travaux de la construction de 43 logements (y compris abords et voiries nécessaires à la viabilité du site) A. Permis d'urbanisation B. Architecture - Stabilité - Techniques spéciales C. PEB D. Coordination sécurité et santé 1. Phase projet 2. Phase réalisation Il s'agit d'un marché à tranches conditionnelles, selon l'article 37 de la loi du 15/06/2006. Conformément à l'article 38 de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, le CPAS a décidé de désigner les Habitations sociales du Roman Païs comme l'autorité qui interviendra en leur nom collectif et pour leur compte à la sélection des candidats, à l'attribution et à l'exécution du marché public d'urbanisme et d'architecture.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Détermination des tranches : 1ère tranche ferme = esquisse du permis d'urbanisation 2ème tranche = avant-projet du permis d'urbanisation 3ème tranche = permis d'urbanisation 4ème tranche = esquisse des 43 logements, des équipements, des voiries et des abords 5ème tranche = avant-projet des 43 logements, des équipements, des voiries et des abords 6ème

tranche = permis d'urbanisme des 43 logements, des équipements, des voiries et des abords
7ème tranche = dossier de soumission + résultat des 43 logements, des équipements, des voiries et des abords
8ème tranche = exécution et suivi de chantier des 43 logements, des équipements, des voiries et des abords (réception provisoire et définitive incluses)
Ampleur des travaux : Il s'agit de mettre en Oeuvre la construction de logements et de lotir des parcelles en vue de futures constructions. Le marché de travaux sera divisé en 2 lots (lot 1 : voiries, équipements, abords. Lot 2 : logements). Les équipements et voiries seront à prévoir en plusieurs phases.
- Nombre et type de logements : 43 logements de 3 à 4 chambres destinés à la vente et un nombre de parcelles à déterminer
- Nombre et type de divers : o 1,3 ha/m_ de terrain pour les logements o 5,8 ha/m_ de terrain en attente de projets futurs.
Budget : Le budget alloué au marché de travaux est de 2 000 000 EUR pour les voiries /équipements 5 805 000 EUR pour les logements.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il est constitué un cautionnement par l'adjudicataire dans les délais de l'une des façons prévues par les articles 25 à 32 RGE. L'adjudicataire fournira la preuve de ce cautionnement. La levée du cautionnement se fera selon les règles prévues à l'article 158 du RGE.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les paiements sont effectués par tranches dans un délai de 30 jours à dater de l'échéance du délai de vérification de services visé à l'article 150, alinéa 3 du RGE.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Critère n°11. Une attestation délivrée par l'Office National de Sécurité Sociale établissant, s'il emploie du personnel salarié, qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale (voir dispositions de l'article 62 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011. s) ;2. Un certificat récent délivré par le « service public fédéral Finances - Recouvrement - Secteur Contributions Directes » (formulaire Modèle 276 C 2) établissant qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des impôts.3. Une attestation délivrée par le « service public fédéral Finances - Recouvrement - Secteur TVA » certifiant qu'il est en règle avec les obligations relatives au paiement des taxes. 4. Une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas

dans un cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61, §1er, 1° à 4° ; §2, 1° à 4°, 6° et 7° de l'arrêté royal du 15 juillet 2011* Critère n°21. Une attestation de l'Ordre des Architectes qui déclare que le candidat soumissionnaire répond à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de la profession d'architecte (loi du 20 février 1939). Les personnes morales sont tenues de fournir cette attestation pour le responsable qui sera chargé de l'exécution du service.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Critère n°41. Le candidat soumissionnaire doit fournir une preuve de la souscription d'une assurance de responsabilités professionnelle qui devra couvrir le soumissionnaire pour l'ensemble des missions d'architecture, d'études de stabilité, de techniques spéciales et coordination sécurité-santé vis-à-vis du maître de l'ouvrage et vis-à-vis des tiers avant la réception de l'ouvrage en couvrant notamment la garantie décennale et la garantie des vices vénéliels non décennaux.2. Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours d'un des trois derniers exercices un chiffre d'affaires total au moins égal à 500 000 EUR. Il joindra à son offre une déclaration relative au chiffre d'affaires total réalisé pendant les trois derniers exercices.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* Critère n°31. Le candidat soumissionnaire doit faire la preuve d'une connaissance pratique de la réglementation des marchés publics ; le respect de ce critère devant être établi par la production :* soit de titres d'études ou preuve de formations spécifiques ;* soit d'attestations relatives à des missions d'architecture exécutées dans le cours des 3 dernières années et concernant des marchés publics de services.2. Le candidat soumissionnaire doit produire la liste des principales missions d'architecture réalisées durant les cinq dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, soit au stade d'étude, soit au stade de chantier, relatives à une mission similaire, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur.3. Le soumissionnaire doit produire la liste des principales missions d'urbanisation réalisées durant les trois dernières années ainsi que celles en cours en ce moment, soit au stade d'étude, soit au stade d'approbation, relatives à une mission similaire, indiquant la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du Pouvoir Adjudicateur. Sont considérées comme missions similaires l'élaboration de plans communaux d'aménagement, la conception de lotissements (de plus de deux hectares : suivant importance de la mission).4. Le candidat soumissionnaire justifiera des moyens mis en Oeuvre dont, notamment les ressources en personnel suffisantes. L'équipe du soumissionnaire devra impérativement, sous peine d'exclusion, être composée d'au moins un architecte, un ingénieur en stabilité, ingénieur en techniques spéciales, un urbanistes, un responsable PEB et un coordinateur sécurité, qui seront affectés à la réalisation du projet. Un curriculum vitae sera fourni pour chaque membre de cette même équipe.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Le candidat soumissionnaire justifiera des moyens mis en Oeuvre dont, notamment les ressources en personnel suffisantes. L'équipe du soumissionnaire devra impérativement, sous peine d'exclusion, être composée d'au moins un architecte, un ingénieur en stabilité, ingénieur en techniques spéciales, un urbanistes, un responsable PEB et un coordinateur sécurité, qui

seront affectés à la réalisation du projet. Un curriculum vitae sera fourni pour chaque membre de cette même équipe.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Le montant global des honoraires.. Weighting 40
2. Traitement urbanistique et architectural du quartier.. Weighting 30
3. Qualités de gestion du projet, notamment la maîtrise des coûts et des délais.. Weighting 20
4. Énumération de points pour la revalorisation de l'image des logements sociaux.. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

119.734

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 7.10.2013 - 17:00

Payable documents: yes

Price: 90,00 EUR

Terms and method of payment: Le soumissionnaire est invité à verser le montant indiqué ci-dessus sur le compte des Habitations Sociales du Roman Païs: BE 21 6352 3199 0103 - Bic BNAGBEBB Allée des Aubépines 2 - 1400 Nivelles avec la communication: dossier 119.734 La Chabote + nom du soumissionnaire Les documents seront envoyés au soumissionnaire dès réception du paiement sur le compte des Habitations Sociales du Roman Païs.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.10.2013 - 10:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 17.10.2013 - 10:00

Place:

Habitations Sociales du Roman Païs

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Société coopérative des habitations sociales du roman Païs

Postal address: Allée des Aubépines 2, BP 530

Town: Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

E-mail: secretariat@romanpais.be

Telephone: +32 67888484

Fax: +32 67888485

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Le soumissionnaire doit introduire le recours dans les 10 jours suivant la réception du résultat du marché de service.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Société coopérative des habitations sociales du Roman Païs

Postal address: Allée des Aubépines, 2 BP 530

Town: Nivelles

Postal code: 1400

Country: Belgium

E-mail: secretariat@romanpais.be

Telephone: +32 67888484

Fax: +32 67888485

VI.5. Date of dispatch of this notice
19.8.2013